

Coût

Vous n'avez pas d'argent à avancer. La prestation est financée à 100 % par le forfait soins attribué par la Sécurité Sociale au SSIAD.

Ce forfait soins prend en compte les frais de fonctionnement du service et les honoraires des infirmiers libéraux qui interviennent en même temps que le SSIAD pour effectuer les soins techniques (injections, pansements, prises de sang) etc...



Contact

SSIAD de Nort-sur-Erdre

Résidence le Bois Fleuri

Bd Charbonneau et Rouxeau

44390 NORT-SUR-ERDRE

Tel. : 02.51.12.00.66

*Répondeur relevé vers
8H, 12H, 16H, et 19H*

ssiad@nortseniors.fr

Horaires d'ouverture du
secrétariat :

de 9h à 12h et de 14h à 18h

du lundi au vendredi

Tél : 02.51.12.00.60



***Communes de Nort-sur-Erdre, Casson, Héric,
Petit-Mars, Saint-Mars du Désert,
Les Touches***



***Soins d'hygiène Accompagnement pour
Personnes âgées et personnes handicapées***

02.51.12.00.66



Présentation

Le Service de Soins Infirmiers à domicile de Nort-sur-Erdre a été créé en 1995. Il a une capacité de 32 places.

Il est géré par La Résidence Le Bois Fleuri, EHPAD public de 86 lits d'hébergement permanent, 1 lit d'hébergement temporaire et 6 places d'accueil de jour.

Pour faire quoi ?

Accompagner les personnes en perte d'autonomie à leur domicile.

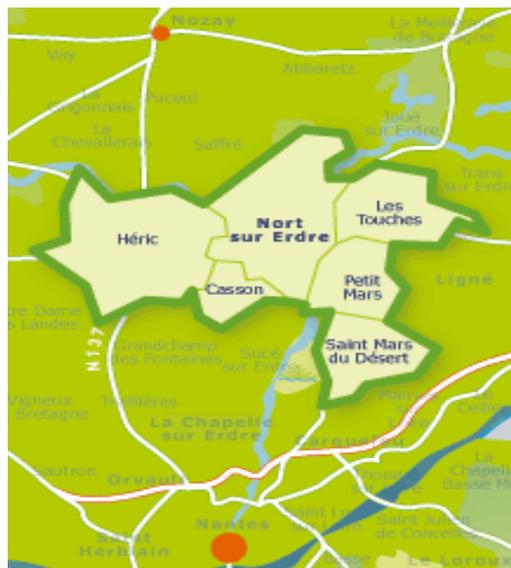
Les soins d'hygiène sont assurés par une équipe d'aides-soignants sous la responsabilité d'infirmières coordinatrices.

Les actes techniques sont réalisés par votre infirmier habituel.

Où ?

Le service peut intervenir à votre domicile, sur les communes de :

- **HERIC**
- **CASSON**
- **NORT/ERDRE**
- **LES TOUCHES**
- **PETIT MARS**
- **SAINT MARS DU DESERT**



Comment ?

Le service intervient sur prescription médicale.

Une évaluation de votre situation est réalisée à votre domicile par l'infirmière coordinatrice du service.

Les objectifs et la planification des soins sont définis avec vous.

Il peut vous être proposé la mise en place de matériel médicalisé.

Le respect de vos souhaits et la discrétion font partie de nos valeurs essentielles.

